

Festivals et éco-responsabilité

Depuis quelques années, les organisateurs de festivals ont pris conscience de l'importance d'une démarche éco-responsable, non seulement en raison des impacts qu'ils génèrent et des conséquences des aléas climatiques dont ils sont victimes mais également en raison des nouveaux enjeux réglementaires avec l'apparition de l'éco-conditionnalité des aides.

La notion d'éco-responsabilité, selon les valeurs prônées par le COFEES, s'entend par la mise en place d'actions liées au Développement Durable et à la Responsabilité Sociétale des Entreprises ou Organisations (voir la fiche pratique "[La RSE adaptée aux festivals et autres structures culturelles](#)").

En moyenne, une manifestation qui rassemble 1 000 personnes peut :

Consommer **100 kg de papiers**, soient 2 arbres ou 30 000 litres d'eau ;

Consommer **200 KWh d'énergie**, soient 3 ans d'éclairage avec une ampoule économique (15 w) ;

Produire **500 kg de déchets** soit 1,5 fois la production d'un habitant sur une année.

Quels sont les impacts environnementaux des festivals ?

- Les festivals représentent une formidable richesse culturelle, sociale et économique. Toutefois, leur vocation à rassembler sur un temps court et dans un lieu restreint un grand nombre de personnes, peut avoir de réels impacts sur l'environnement.
- Certains impacts sont très visibles comme la production de déchets. D'autres le sont moins, comme ceux liés aux déplacements, aux consommations d'eau et d'énergie, aux achats de matériels et de prestations ou encore à la communication de l'événement.
- En termes d'importance des impacts, le déplacement des publics, des artistes et des équipes organisatrices peut représenter à lui seul près de 80% du total des émissions des gaz à effet de serre d'un festival selon les bilans carbone qui ont été réalisés.
- De plus, d'autres facteurs font que l'impact des festivals au niveau régional est démultiplié : la région Provence-Alpes-Côte d'Azur rassemble un très grand nombre de festivals (plus de 650) et réunit également un grand nombre de zones naturelles protégées (Natura 2000, Réserves naturelles nationales ou régionales, Parcs nationaux et Parcs naturels régionaux).
- Outre les enjeux liés au changement climatique, un festival a aussi des impacts en terme de nuisances, de sécurité routière, de propreté des sites, de coût pour la collectivité (gestion des déchets par exemple).

Pourquoi entamer une démarche éco-responsable ?

De nombreux enjeux sont à prendre en compte et permettent de confirmer la nécessité d'engager une démarche :

- **Respecter et anticiper les réglementations** et notamment les obligations de respecter des critères environnementaux pour l'obtention de subventions publiques qui tendent à se généraliser (voir ci-dessous "Enjeux réglementaires"). Il s'agit également de s'adapter aux exigences de tutelles et ainsi favoriser ses bonnes relations avec les collectivités et pouvoirs publics.
- **Réduire certains coûts** comme les consommations de papier, d'énergie, d'eau ou de carburants, etc.
- **Gérer les risques**, en particulier ceux liés aux annulations dues aux conditions climatiques, etc (voir ci-dessous "Les risques de l'inaction").
- **Améliorer l'efficacité de l'organisation du festival**. Une telle démarche peut être l'occasion, pour le festival, de réinterroger l'ensemble de son projet et d'y intégrer une nouvelle dose de créativité et d'innovation.
- **Mobiliser et fédérer ses équipes**, attirer, recruter.
- **Améliorer la qualité d'accueil du public**, c'est conserver un site propre et garantir l'accès à tous.
- **Renforcer l'image du festival** grâce à une cohérence dans les valeurs portées par la manifestation, et ainsi attirer et fidéliser ses publics, se différencier.
- **Dynamiser l'attractivité du territoire** et participer au développement local en soutenant les activités économiques et associatives.
- Et bien évidemment **réduire l'impact** de son festival sur l'environnement.

Enjeux réglementaires

➤ *Réglementations du secteur*

Depuis janvier 2025, les entreprises culturelles du spectacle vivant sous convention triennale avec le ministère de la Culture sont soumises aux obligations du Cadre d'Action et de Coopération de la Transformation Écologique (Cacté), décliné en Provence-Alpes-Côte d'Azur par la DRAC et la Région en "Pacte Transitions en scènes".

De son côté, le Centre National de la Musique a mis en place de nouveaux critères RSE/RSO d'attribution de ses aides.

➤ *Réglementations environnementales et sociales*

Les festivals sont soumis, comme toutes les entreprises françaises, à des lois et réglementations, telles que la loi AGECC (anti-gaspillage pour une économie circulaire), les obligations concernant les déchets spéciaux, le tri 7 flux (voir la boîte à outils "Déchets" du COFEES), mais également sur l'accessibilité, le respect des droits humains ou encore l'égalité dans les pratiques professionnelles (voir la boîte à outils "Égalité et inclusion" du COFEES), et bien évidemment aux codes de l'environnement.

➤ *Réglementations locales*

Les collectivités territoriales ayant obligation, pour les plus importantes, d'élaborer un plan climat-air-énergie territorial (PCAET), les organisateurs de festivals se trouvent donc soumis aux réglementations en découlant.

En région PACA, le Plan Climat (Gardons une cop d'avance) est complété par le programme "Zéro déchet plastique" et par le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

Certaines métropoles, dans le cadre de leur Plan Climat, élaborent des chartes éco-responsables incitatives pour les manifestations, comme les métropoles Aix-Marseille-Provence ou Nice Côte d'Azur, imposant aux organisateurs des engagements.

Les risques de l'inaction

Selon une étude du CNM sur la tenue des festivals en 2024, sur les 80% d'entre eux ayant été confrontés à des difficultés, 42% l'ont été en raison d'aléas climatiques. On parle aujourd'hui plus d'adaptation que d'atténuation en raison des risques qui peuvent impacter les festivals.

Les risques de l'accélération des aléas climatiques (canicules, sécheresse, tempêtes, pluies, etc.)

- Multiplication des annulations et retards sur les festivals,
- Risques physiques et sanitaires pour les festivaliers ou le public
- Conditions de travail dégradées
- Impacts sur les équipements et infrastructures (panne, surchauffe ou dégradation du matériel, etc.)
- Coûts supplémentaires via la relocation de matériel, la mobilisation de techniciens supplémentaires ou encore la mise en place de mesures réactives
- Augmentation des coûts assurantiels, risque de désengagement des assurances privées
- Redistribution des géographies d'implantation des festivals (plus vers le nord)

Les risques liés aux réductions des ressources disponibles (eau, électricité)

- Augmentation des couts
- Restrictions
- Conséquences sur la mobilité (retard, annulation de train)
- Difficultés à organiser certaines tournées avec les hausses des coûts du carburant

Quelques conditions pour une démarche réussie

- Le leadership de la direction : l'engagement du dirigeant est essentiel dans la réussite de la démarche RSE
- Une démarche ancrée dans la stratégie de développement de l'entreprise
- Une stratégie conçue en concertation avec, à minima, les acteurs internes
- Une stratégie basée sur un principe de progression ou d'amélioration continue
- Un principe de transversalité : la démarche concerne et doit impliquer tous les acteurs internes et tous les services
- Une stratégie conçue en réponse aux enjeux et attentes de principales parties prenantes externes
- Une démarche personnelle : la RSE est une démarche propre à chaque festival, selon sa configuration, ses contraintes, ses enjeux et parties prenantes
- Un principe de priorisation des enjeux, objectifs et actions, en tenant compte de leur maîtrise par l'organisation
- Une démarche qui s'appuie sur une ambition, une feuille de route et des indicateurs
- Une communication et une valorisation de la démarche et des acteurs qui y ont contribué
- La création d'un poste ou d'une fonction de référent.e (voir la fiche pratique "Référent.e RSE" du COFEES)

Les ressources pour se lancer

Si le principe d'éco-responsabilité a été intégré dans la politique de l'organisation, il n'est pas toujours simple de mettre en place les actions. Il existe aujourd'hui de nombreuses ressources et outils d'accompagnement.

➤ **Se faire accompagner**

→ L'Appui Conseil RSE de l'AFDAS, Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), les dispositifs CEDRE "Premiers pas" ou "Ambition" de la région PACA ou encore le tout nouvel Accélérateur de Transition environnementale des entreprises culturelles de BPI France, sont autant de dispositifs qui proposent un accompagnement long à la mise en place d'une stratégie RSE (voir le "Panorama des aides pour les démarches éco-responsables" du COFEES).

→ Le COFEES propose un accompagnement individuel pour ses membres ou non membres, basé sur le management de la responsabilité (ISO 20121).

→ Arsud accompagne les structures de la région PACA souhaitant s'engager volontairement dans le pacte Transitions en scènes.

→ Les structures ne se situant pas en Provence-Alpes-Côte d'Azur peuvent solliciter les membres du réseau R2D2 qui proposent formations, accompagnements individuels ou encore annuaires et fiches pratiques.

➤ **S'appuyer sur des formations**

Que ce soit pour construire seuls leur démarche ou compléter les apports des dispositifs d'accompagnement, les festivals peuvent s'appuyer sur de nombreuses formations donnant les clés pour identifier les actions responsables et élaborer une stratégie à plus ou moins long terme.

→ Les dispositifs régionaux qui accompagnent festivals ou manifestations au Développement Durable, membres du réseau R2D2, proposent des formations thématiques ou globales en présentiel pour leurs adhérents ou non-adhérents. Il existe aussi des formations en distanciel ou MOOC, comme ceux proposés par le Collectif des Festivals de Bretagne (MOOC "Festivals en transition", "Prévention et réduction des risques en milieu festif")

→ En PACA, Arsud propose régulièrement des formations thématiques sur des sujets de RSE.

→ L'ADEME Formation a une offre plus généraliste et non dédiée à l'événementiel, la plupart en présentiel et gratuite, sur des thématiques comme le changement de comportement, l'efficacité énergétique, l'économie circulaire ou la mobilité.

→ Le CNM propose également des formations et un benchmark de formations sur la transition écologique.

➤ **S'appuyer sur des chartes ou guides**

→ Le référentiel RSE du COFEES peut servir de base à l'identification des actions. Basé sur la norme RSE ISO 26000, il identifie pas moins de 130 actions répondant à 7 questions centrales de la RSE/RSO adapté aux festivals et structures culturelles. Le COFEES propose par ailleurs de nombreuses fiches pratiques thématiques.

→ Le Cadre d'Action et de Coopération de la Transformation Écologique (Cacté) du spectacle vivant du ministère de la Culture, décliné en PACA par la DRAC et la Région en "Pacte Transitions en scènes" propose une méthodologie et des actions déclinés en 10 engagements (voir plus loin "Quels enjeux prioriser").

→ Le Projet Starter (Spectacles et Tournées d'Artistes éco-responsables), qui réunit 24 associations et réseaux culturels, a répertorié tous les guides, chartes et fiches pratiques en lien avec la RSE dans la culture.

➤ **Financer sa démarche**

Outre le fait que les actions de réduction des impacts peuvent générer des économies, les festivals peuvent bénéficier d'aides financières et techniques, proposées soit par des institutions liées à la filière (aides du CNM, contrat de filière, fond transversal des DRAC, etc.) soit liés à la transition des entreprises et organisations (ADEME, appels à projet de la région Sud, le Projet Leader France, etc.). Voir le [panorama des aides du COFEES](#), mis à jour régulièrement.

Quels enjeux prioriser

En complément des enjeux des parties prenantes, qu'il faut prendre en compte dans l'élaboration de sa stratégie éco-responsable, il est important d'identifier ses propres enjeux en étudiant ses impacts par des audits, puis hiérarchiser et prioriser ses objectifs d'adaptation ou de réduction en fonction de leur degré de maîtrise par l'organisation.

→ Faire un audit, une étude d'impact, voire un bilan carbone© permet d'identifier les marges de progressions et donc ses enjeux prioritaires. Voir le "[Benchmark des outils de diagnostic et de reporting RSE/RSO](#)" du COFEES et les [autres ressources d'autodiagnostic](#).

→ Pour les enjeux environnementaux, il est intéressant de s'appuyer sur les travaux de priorisation effectué par le ministère de la Culture et de la DRAC PACA au travers du [Cacté](#) et du [Pacte Transitions en scènes](#).

- Les enjeux méthodologiques obligatoires : définir une stratégie à long terme assise sur des données objectives, former les équipes, les associer à la démarche, désigner un référent ayant autorité et responsabilité, impliquer les parties prenantes et construire des partenariats relatifs aux engagements.

- Les 10 enjeux environnementaux :

- La [mobilité durable des publics et des usagers](#)
- La [circulation des professionnels et des œuvres](#)
- La [réduction des consommations d'énergie et d'eau](#)
- L'[alimentation responsable](#)
- L'[écoproduction des projets artistiques et culturels](#)
- Le [numérique et les équipements soutenables](#)
- La [communication responsable](#)
- La [réduction et la gestion des déchets et des pollutions](#)
- L'[adaptation et la durabilité des sites culturels](#)
- Le [respect et la défense de la biodiversité](#)

→ Les enjeux sociétaux et économiques ont quant à eux été répertoriés dans la charte du ministère de la Culture "[Festivals et Développement Durable](#)" de 2023 : [mieux vivre ensemble](#) (accueil et accessibilité, inclusion et solidarité, égalité et diversité), [impacts économiques et sociaux](#).

Méthodologie

- 1 → Les problématiques environnementales doivent être intégrées **dès la phase de conception de l'événement** et tout au long de sa préparation
- 2 → Une **approche globale** est nécessaire, car l'éco-conception d'un événement touche à tous les domaines (technique, artistique, production, communication) et se construit sur une stratégie globale
- 3 → Une des clés du succès est de **faire adhérer toutes les équipes** à cette démarche et toutes les parties prenantes (prestataires, artistes, etc.)
- 4 → La démarche éco-responsable est une démarche de **progrès et d'amélioration continue** : on ne peut pas tout faire d'un coup, mais on peut s'améliorer chaque année en se fixant des objectifs atteignables pour chaque enjeu prioritaire.
- 5 → Il est nécessaire de **s'entourer** d'un maximum de compétences et **savoir coopérer** avec les collectivités de référence (déchets, transports, etc.)
- 6 → **L'évaluation des impacts** de sa démarche est primordiale pour pouvoir informer son public et ses partenaires et motiver son équipe par des résultats tangibles

Malgré une méthode et des enjeux communs, chaque festival doit définir ses propres priorités en fonction de la spécificité de sa manifestation. Les mêmes actions ne sont pas applicables à tous les festivals suivant leur fréquentation, leur lieu, leur type de public, leur concept, leur marge de manœuvre, leur budget, etc...

Pour plus d'informations : consultez notre site web cofees.fr.

Retrouvez nos autres Fiches Pratiques dans la rubrique « Boîtes à outils thématiques » !

Pour nous joindre : [contact\(a\)cofees.fr](mailto:contact@cofees.fr)

Dernière mise à jour : juillet 2025